

COMPAGNIE DES ARCHERS MACONNAIS

RUE LEO LAGRANGE 71000 MACON

COMPLEXE SPORTIF TIR A L'ARC – SALLE JEAN BURNICHON

Conseil d'Administration DU 27 Mars 2023

Début : 19h Fin 2 h

NOM	FONCTION	Présent	Absent	Excuse
Champion G	Président	X		
Berghmans N	Secrétaire	X		
Marquis L	Secrétaire Adjoint	X		
Bodelot N	Vice-Président		X	
Gainot G	Vice-Président	X		
Fouilloux A	Trésorière	X		
Tardy G	Membre	X		
Burnichon J	Membre		X	
Berghmans JP	Membre	X		

Prochaine réunion à 19 H

Le 24 avril 2023

Pour l'absence De Nicolas Boudelot

Commenté [NB1]:

Gérard Champion nous annonce que Nicolas a démissionné à l'étonnement de tous. Gérard a omis de nous transmettre l'information.

1/ approbation du dernier CR : OK

Pour le beursault deux concours

Horaires de tir pour le bouquet deux départs prévus un à 10 h et l'autre à 14 h et non un tir de 10 h à 14 h

2/ Retour sur championnats Mixtes et France

BFC MIXTES : Equipe Poulies : 2 -ème

Equipe Classiques : 9 -ème et 14 -ème

CD 71 : Equipe Poulies : 1 ère donc qualifiée pour le Trophée des Mixte National (27 28 Mai) – demander aux archers si ils sont partants

Championnat de France : tir sarbacane : Julien finit 18 -ème sur 31

Une demande pour faire une extension pour le tir Handi sarbacane : a voir avec FFTA Para tir à l'arc

Voir avec Hervé (responsable de l'équipe de France paralympique pour une formation fin juin afin d'être opérationnel en septembre (accueil du public et pour la partie concrète)

3/Position sur DR et rappel mode opératoire des inscriptions des équipes (mixtes ou non)

Il n'y aura aucune équipe classique inscrite cette année : les filles ne sont pas prêtes pour tirées à 70 m

4/ Beursault Avril

CD 71 uniquement donc seulement sur deux jours samedi et dimanche

Il faut des bénévoles pour l'organisation et le marquage

3 départs le samedi et 2 départs le dimanche

5/ Bouquet : point sur avancement (Gilles et Gérard)

A ce jour 104 Compagnie sont inscrites pour la présentation des drapeaux

- 36 jeux d'arc ont répondu
- Les inscriptions et les ventes des produits dérivés sont reversées à la Cie
- Les mises vont aux clubs organisateurs des rencontres
- Les bénévoles auront une casquette orange pour les reconnaître
- La remise des récompenses se déroulera le 15 octobre à Macon

- Les pieds des flammes FFSA ne peuvent pas être réutilisés donc il faut compter une dépense de 307 € TTC (pieds, flamme, et sac de transport) Cet achat sera pris en charge par la Cie. Ces deux articles pourront être utilisés lors des concours organisés par la Cie
- Achats de 75 cartes beursault au prix de 1.50 € au lieu 3€

Une réunion avec la préfecture est prévue début avril pour mettre au point le déroulement du bouquet

6/ Trésorerie :

Point trésorerie

Nous rappelons que la banque populaire est réservée pour l'organisation du Bouquet

- Championnat de France FFSA : Entre les frais de logements, d'inscriptions et frais de route et après les différents remboursements (Compagnie et la chevanière) il reste la somme de 540 €. La Compagnie prend en charge cette différence

Lors de l'Assemblée Générale, les récompenses pour les podiums championnat de France et ceux du BFC sont distribuées. Or, seuls les archers présents pourront les recevoir sauf bien sur une excuse vraiment valable. (cette excuse sera validée ou pas par le conseil)

Point sur bilan prévisionnel (sur poste intervention BE et achats matériel)

Par rapport au budget prévisionnel : a ce jour de 4500€ (2000€ hors arc et 2500 pour l'archerie) seul la somme de 274.90 € a été dépensée

Pour le dossier concernant Camille Dufour, il faut prévoir une augmentation des frais jusqu'en juin de 650 € environ. Camille doit nous fournir son décompte afin de faire un état de rapprochement avec le nôtre (document demandé depuis environ un mois et toujours dans l'attente)

DISCUSSION SUR L'EMPLOI DE CAMILLE POUR LA NOUVELLE SAISON

Nombre d'heures 35 heures

Salaire annuel : estimation a 39 000 €

30 000 € + panier repas, mutuelle, frais établissement des documents administratif, trajets liés à sa fonction

Pour faire face a ce salaire

Subvention ANS : les trois premières années 12 000 /an

Subvention FFTA : 20 000€ pour les 3 ans soit 6 667/an

Prévision de revente d'heures : 5 600 € mais il faut les trouver sans porter préjudice à la Cie

Il faut déduire bien sûr les montants des frais que nous avons dépensé cette année et que nous n'aurions pas à l'avenir

Et le solde sera pris sur les fonds propres

La décision sera prise lors du prochain CA soit le 24 avril 2023

7/ Réunion des bénévoles

La réunion s'est bien passée : 35 bénévoles étaient présents sur 75 inscrits

La présentation du déroulement a été faite

Chacun a pu voir l'attribution de ses différents postes qu'il doit tenir

8/ Prise en charge défraiement Laurent F sur interventions

Prise en charge financière d'intervenant possédant un CQP Animateur de tir à l'arc

- Pour animation gratuite en dehors du site de la Cie : vote 5 contre 1 abstention 1 oui
- Pour toutes les heures effectuées sur site et extérieur : NON
- Pour animations extérieures payantes à 35 € l'heure : OUI vote 7/7 mais voir la répartition car il faut que la Cie gagne elle aussi de l'argent

9/ Informatique achat de disques durs externes ou PC

Il a été décidé d'acheter 4 disques durs externes (ces disques seront cédés lors du départ du détenteur à son successeur) Cela facilitera la transmission des documents

10/ QUESTIONS DIVERSES

Le Président : G Champion

La Secrétaire : N Berghmans

